

## COMPTE-RENDU

### Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 19 novembre 2020 à 18 heures 30 - Salle Roche Close

**Date de convocation :** 12 novembre 2020

**Nombre de conseillers :** 15 en exercice, 13 présents, 15 votants (sauf premier point à l'ordre du jour, absence de Thomas SILVE arrivé en cours de séance)

**Présents :** Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Brigitte THOMAS, Guillaume CHABOT, Alain PASTRE, Corinne LABELLE, Fabienne MANCHE, Jean REMUSAT, Audrey MANIVET, Fabien PIOLLE, Thomas SILVE, Maxime MUSSO

**Excusés ayant donné pouvoir :** Virginie ISOARD ayant donné pouvoir à Brigitte THOMAS, Christophe BESSON ayant donné pouvoir à Fabien PIOLLE

**Absents :** /

**Présidence :** Laurent PASCAL, Maire

**Secrétariat de séance :** Fabien PIOLLE

Points ajoutés à l'ordre du jour : motion afin de soutenir la démarche des parents d'élèves et enseignants du RASED demandant à ne pas assurer, en sus de leurs missions, les remplacements courants d'enseignants

#### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - FINANCES

▪ Validation du principe de conventionnement avec la centrale d'achat nationale UGAP pour la fourniture d'électricité des tarifs < 36 kVA et notification du marché lié pour l'année 2021 avec TOTAL DIRECT ENERGIE. **Voté à l'unanimité (absence Thomas SILVE)**

#### URBANISME

▪ Création d'une servitude sur une parcelle communale afin de permettre le désenclavement d'un terrain constructible, tous les frais d'acte, de travaux et d'entretien étant à la charge du futur propriétaire de la parcelle. **Voté à l'unanimité**

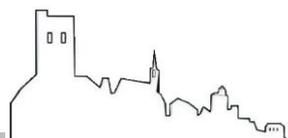
▪ Levée d'une servitude de non aedificandi anciennement inscrite au profit d'une parcelle devenue communale, afin de permettre la construction d'un garage par les propriétaires actuels d'une parcelle voisine (zone constructible au PLU), frais d'actes à la charge des propriétaires concernés. **Voté à l'unanimité**

#### VIE ASSOCIATIVE - FESTIVITES

▪ Subvention exceptionnelle au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) pour permettre l'achat de matériel pédagogique à hauteur de 2,70 €/élève pour 99 élèves soit 267,30 €. **Voté à l'unanimité**

#### QUESTIONS TRANSVERSALES

▪ La commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner liée à la vente de l'ancien presbytère de Seyne sis Place du Couvent. Le Maire propose de préempter ce bien : **3 voix pour la préemption (Jean**



**REMUSAT, Fabienne MANCHE, Laurent PASCAL), 3 abstentions (Dominique BARON, Fabien PIOLLE, Christophe BESSON) et 9 voix contre la préemption (Nathalie ESCLAPEZ, Maxime MUSSO, Corinne LABELLE, Thomas SILVE, Alain PASTRE, Brigitte THOMAS, Virginie ISOARD, Audrey MANIVET, Guillaume CHABOT). En conséquence le conseil municipal décide de ne pas préempter ce bien.**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

▪ Motion afin de soutenir la démarche des parents d'élèves et enseignants du RASED demandant à ne pas assurer, en sus de leurs missions, les remplacements courants d'enseignants. **Voté à l'unanimité**

**La séance est levée à 20h10.**

